

# Réunion du Conseil de quartier BRABOIS et VILLAGE

## - Territoire OUEST -

COMPTE RENDU

LE 30 JANVIER 2018

20H00

Espace Prévert  
Salle Brel

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 130 personnes</p> <p>Elus : M. le Maire Stéphane HABLLOT et par ordre alphabétique : M<sup>me</sup> Dany ACKERMANN, Conseillère déléguée à l'Environnement et au Patrimoine, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative et référent du Territoire Ouest, M. Bertrand YOU, Conseiller délégué à l'Ecologie urbaine ; M. Marc SAINT-DENIS, Conseiller municipal.</p> <p>Personnel municipal : M<sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, M. Pascal LAHAYE, agent du CTM (Centre Technique Municipal), M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M<sup>me</sup> Karima MOKRANI, Assistante Pôle des Actions Transversales.</p> <p>Partenaires : M. Chérif AMROUN et M. Jawad DAHANI, Médiateurs de nuit ; M<sup>me</sup> Marie-Danielle MAIX, Journaliste de l'Est Républicain.</p>

**Ordre du jour** : Les projets hospitaliers et universitaires sur Brabois / L'avenir des déplacements sur Brabois et le Village : en voiture ou en transports en commun / Echanges avec les habitants.

Monsieur Donati introduit la réunion, en attendant l'arrivée de Monsieur le Maire, retenu par une réunion non terminée. Il présente les points à l'ordre du jour : les projets urbanistes sur le plateau de Brabois puis un point sur les mobilités sur le plateau de Brabois et leurs conséquences sur la circulation dans le village. Les échanges avec les habitants ponctueront les présentations successives.

### 1/ Présentation des grands projets hospitaliers et universitaires

Monsieur Carpena présente les travaux en cours et à venir sur le secteur du CHU (**Centre Hospitalier Universitaire**) et sur le campus de la Faculté de Médecine. Les facultés de pharmacie et dentaire vont être transférées à Brabois dès la Rentrée 2018. M. Carpena a communiqué des éléments du calendrier des opérations prévues sur le plateau du CHU jusqu'en 2025, date du transfert de l'hôpital Central et de la Maternité sur le plateau de Brabois. « *Ce projet comprend la rénovation complète du grand bâtiment du CHU et la construction des nouveaux bâtiments, notamment à l'emplacement de l'ancienne tour Drouet (déjà démolie et qui se trouvait située entre le grand bâtiment de l'entrée principale et le bâtiment Canton) ; l'un de ces nouveaux bâtiments abritera un laboratoire central très moderne. Il comprend aussi le déménagement partiel de l'hôpital d'enfants, pour laisser place dans ses locaux à la maternité, dont le transfert se fera par étapes, pour ne pas pénaliser les patients.*

*Sur le campus de la Faculté de Médecine, l'essentiel des bâtiments des facultés dentaire et pharmacie est construit. Le parking existant et destiné aux étudiants a été agrandi, ce qui compense les pertes de places de stationnement dues aux nouvelles constructions qui ont été réalisées en face des bâtiments administratifs de la faculté. Au fond du campus, les deux animaleries, celle qui existait déjà sur place (celle de la faculté de Médecine) et celle de la faculté de pharmacie, ont été regroupées pour accueillir les animaux dans de meilleures conditions. La partie administrative sera commune aux deux facultés, pharmacie et odontologie. »*

Les grandes étapes du projet :

- La destruction de la tour Drouet (fait)
- La construction du laboratoire central (en court)
- Le déménagement de l'établissement français du sang (à venir)
- Le réaménagement du bâtiment principal transformé en hôtel hospitalier (à venir)

### 2/ Echanges avec les habitants suite à la présentation des projets du CHU et de l'Université

**Les questions concernant les accès : la bretelle de sortie d'autoroute et la création d'un tunnel :**

*Y aura-t-il de nouveaux accès au Technopôle et au CHU ?*

M. Carpena : « *La ville a demandé à l'Etat la création d'une bretelle d'autoroute pour accéder directement au*

CHU. Cela permettrait de désengorger l'autoroute sur plus d'un kilomètre et cela faciliterait aussi les allers et venues des ambulances. Une bretelle de sortie d'autoroute avait déjà été envisagée en direction de Villers Clairlieu. Mais elle avait été refusée par l'Etat. Actuellement, l'Etat n'a pas encore donné sa réponse sur la demande de création d'une bretelle d'autoroute permettant un accès direct au CHU.»

Pour une habitante, la bretelle de sortie de l'autoroute, située alors à proximité de la zone résidentielle n'est pas une solution. Elle voudrait savoir si, dans ce projet, la présence de riverains a été prise en compte et s'il serait possible de l'éloigner davantage des habitations.

Un habitant émet une proposition technique qui consiste en la création d'un tunnel d'accès direct au CHU pour remédier à l'engorgement du flux de circulation.

Monsieur le Maire explique que la décision du transfert des établissements du CHU à Brabois est une décision de l'Etat et que c'est le Préfet qui signe le permis de construire du CHU, c'est-à-dire l'Etat directement et non pas le Maire de la commune. Il insiste aussi sur le fait qu'il ne s'agit pas non plus de s'opposer à l'Etat car « L'Etat, c'est vous, c'est nous, à travers nos impôts. ».

### **Le stationnement sur le Technopôle et autour du CHU :**

Du transfert annoncé de nombreuses infrastructures vers le CHU découlent des problèmes de saturation du stationnement. Un riverain demande ce qui est prévu pour **augmenter les places de parking**.

Le problème récurrent de la saturation du parking situé autour de l'hôpital d'enfants : pour l'habitant, le projet d'urbanisme aurait dû prévoir le stationnement qui va avec la remontée des services hospitaliers. Une habitante se plaint des difficultés rencontrées pour se garer pour se rendre en consultation à l'hôpital. Elle regrette de ne pouvoir pénétrer dans l'enceinte de l'hôpital pour se garer et déplore la saturation des parkings situés autour du CHU.

Une habitante suggère la création d'**un parking souterrain pour le CHU**.

En réponse aux questions sur la saturation des parkings autour du CHU, Monsieur Carpena précise que « la direction du CHU a prévu de créer des places de stationnement supplémentaires, sous la forme d'un parking-silo, mais qu'actuellement, nous ne savons pas à quel endroit exact ce parking sera créé. »

Monsieur le Maire a négocié auprès de la direction du CHU et de la Métropole il y a quelques années, et a obtenu 2h30 de stationnement gratuit pour les patients qui se rendent au CHU dans le parking-silo situé avenue de Bourgogne, devant l'entrée principale du CHU. Il suggère la création d'un parking sur le terrain du CHU, du côté du Clair Chêne (entre l'autoroute et le CHU, du côté du bâtiment Philippe Canton).

Manu Donati : « En ce qui concerne le stationnement sur le parking du centre commercial de la rue du Morvan (parking privé), on ne peut que constater que le nombre de places est insuffisant. Monsieur le Maire a écrit au syndic de copropriété du parking à ce sujet. »

### **La création d'un parking à proximité du nouveau Technopôle de Chavigny :**

Selon un habitant, il faudrait envisager que le Tram desserve Neuves Maisons et Chavigny.

Monsieur le Maire souhaite obtenir l'accord de la communauté de communes Moselle et Madon pour créer un parking qui serait utile au nouveau Technopôle en cours de construction sur la communauté de communes, juste après le CHU.

### **La sécurité des passagers des « bus Macron » ou « OUIBus » :**

Plusieurs habitants s'inquiètent du problème grave de sécurité occasionné par la présence des bus Macron qui déchargent les passagers qui traversent directement sur la route, le long de l'avenue de Bourgogne. Un habitant conseille fortement à tous les automobilistes de ne pas hésiter à klaxonner lorsqu'ils passent en voiture le long de ces bus, pour éviter les accidents voiture-piétons en avertissant ainsi les passagers du bus qui seraient tentés de traverser sans faire attention aux voitures qui circulent.

M. Donati répond que « la zone d'arrêt des bus dit Macron inquiète la mairie qui n'a pas pris d'arrêté autorisant ce lieu d'arrêt. La Métropole chercherait une zone terminus plus sûre. De plus, un courrier a été envoyé à la MGN (Métropole du Grand Nancy) dans lequel est demandée la création d'un renforcement de chaussée équipé d'un quai afin que les bus le long de la rue du Morvan puissent déposer et/ou embarquer les passagers en toute sécurité. »

## **3/ L'avenir des déplacements sur Brabois et le Village liés au Tram**

### **Sur BRABOIS :**

Les habitants présents demandent à l'**unanimité** à ce qu'il n'y ait pas de rupture de charge au Vélodrome, c'est-

à-dire que les usagers du futur mode de transports en commun ne soient pas obligés de changer de véhicule de transport en commun au Vélodrome, de quitter le tram pour monter dans un BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) en direction de Brabois ; c'est l'une des principales préoccupations des usagers du Tram.

**La solution du BHNS pour la montée de Brabois :** M. Donati rappelle que le nombre d'usagers potentiels va considérablement **augmenter** ces prochaines années avec les remontées des hôpitaux et des facultés et que le BHNS risque de bloquer les automobilistes au carrefour du Vélodrome.

M. Donati explique que « *la Métropole étudie schématiquement deux solutions de transport en commun pour monter à Brabois : d'une part un bus à haut niveau de service (BHNS) qui partirait du Vélodrome et d'autre part un tram qui monterait par l'avenue Leclerc. D'après la Métropole le BHNS coûterait beaucoup moins cher, autoriserait des rotations toutes les 4 minutes et serait plus rapide alors que le tram beaucoup plus coûteux et lent aurait une fréquence de passage plus faible. Les élus de Vandœuvre ont commandé deux expertises à deux cabinets différents, chargés d'étudier les pistes qui n'ont pas été envisagées par la Métropole. Il a été demandé au premier expert de vérifier s'il est possible de faire partir toutes les 4 minutes un BHNS du Vélodrome vers Brabois. Pour la deuxième étude, l'expert devra vérifier savoir s'il est possible qu'un tram monte sur le plateau de Brabois sans nécessairement devoir exproprier des propriétaires de maisons (pour les démolir) le long de l'avenue Leclerc. Ces études seront ensuite remises à la Métropole.* »

Pour Monsieur le Maire, il ne s'agit pas de choisir entre le bus et le tram, mais bien de prendre en compte l'intérêt collectif et non les besoins individuels. Il faut donc concevoir toutes les lignes de transport en commun (tram et bus) dans leur ensemble.

A un habitant de Brabois qui estime que le bus répondrait mieux à son besoin de déplacement et à celui de ses filles, car il passerait plus près de son domicile que le tram actuel et que le changement de mode de transport au Vélodrome ne gênerait pas, Monsieur le Maire répond qu'« *il exprime son besoin personnel en matière de déplacements mais qu'il faut aussi considérer les besoins collectifs des habitants des quartiers de Brabois et du Village (et il souligne que les villageois se retrouvent mal desservis par les transports en commun), ainsi que des besoins de déplacements de ceux qui viennent de très loin. Or, le tram actuel est bondé dès l'entrée sur le territoire de Vandœuvre, ce qui représente un gros problème.* » Monsieur le Maire s'interroge sur les difficultés occasionnées par la rupture de charge pour les personnes à mobilité réduite.

Un habitant de Brabois fait remarquer que **la qualité de vie des habitants passe par la qualité de l'air respiré**. Il souhaite que les transports en commun soient plus attractifs pour se rendre de Brabois au centre de Nancy, pour qu'il y ait moins de voitures qui circulent. Il demande à connaître le budget annuel de la Métropole et le budget que représente le projet du futur tram.

Monsieur le Maire répond que « *le budget de la Métropole est de 800 millions d'euros par an et que le projet du tram s'échelonne de 200 à 265 millions d'euros, selon les options choisies.* » Il précise que la Métropole peut emprunter car le projet est d'importance. Il donne l'exemple du Palais des Congrès de Nancy qui a été refait il y a quelques années dans l'ancien centre de tri de la Poste pour un coût de 80 millions d'euros et pour lequel les moyens ont été trouvés par la Métropole.

Selon un habitant, il ne serait pas possible de mettre en place un site propre dédié pour un tram et donc d'opter pour un tram pour monter sur Brabois en raison de la pente trop forte de la rue Jean Jaurès. M. Donati répond qu'« *un trajet existait lorsque le tramway montait au début du 20<sup>ème</sup> siècle sur le plateau de Brabois.* »

M. Carpena rappelle la capacité d'un véhicule de type BHNS est de 150 personnes par véhicule (capacité actuelle de la ligne 2). Il poursuit en précisant qu'aujourd'hui, on considère qu'on peut transporter 45 000 voyageurs par jour alors que le Tram est saturé aux heures de pointe. Demain, il faudra transporter entre 65 000 et 70 000 personnes et les BHNS ne suffiront plus. Il faut pouvoir transporter au moins 300 voyageurs par véhicule. C'est la raison pour laquelle le choix s'est vite porté sur le tramway sur pneu ou sur rails, qui a la capacité de transporter 300 voyageurs. Le tramway sur pneu présentant l'inconvénient de n'avoir qu'un seul constructeur, on partirait plutôt sur un tramway sur rails.

Un habitant intervient, pour dire que la Métropole ne parle pas de « *rupture de charge* » au Vélodrome, mais de « *correspondance de quai à quai* », qu'il serait possible de réaliser en 4 minutes, selon la Métropole.

Un second habitant pose une question concernant le temps du changement de véhicule au Vélodrome : il estime que le fait de décharger autant de passagers sur le quai nécessitera plus de temps que l'estimation faite par l'étude métropolitaine qui est de 4 minutes. De plus, la décharge des passagers sur le quai étroit remet en question la sécurité des usagers.

M. Carpena constate qu'il est effectivement dangereux de faire descendre autant de monde sur un quai étroit et en aussi peu de temps.

Un habitant se demande si les cabinets d'experts commandités par la ville pourront expérimenter la descente de 300 personnes au Vélodrome et voir combien de temps ils mettent à changer de véhicule, en se répartissant dans deux BHNS puisqu'un BHNS ne peut accueillir que 150 passagers !

Un autre habitant procède à un autre calcul : Si on part sur le chiffre de 3000 voyageurs par heure de pointe et qu'on choisit un bus, cela signifie qu'il faudrait 20 bus de 150 personnes, soit un bus toutes les 3 minutes, ce qui semble impossible.

Pour M. Carpena, la Métropole n'a pas fait les études de faisabilité nécessaires.

## **LES REPERCUSSIONS SUR LA CIRCULATION DANS LE VILLAGE :**

### **L'accès au technopôle de Brabois par le village :**

Une villageoise interpelle Monsieur le Maire sur les accès par le village en direction du plateau de Brabois. Monsieur le Maire rappelle ce qui a déjà été réalisé par Madame Nicolas, l'ancienne Maire de Vandœuvre, lui reconnaissant le travail réalisé (installation de chicanes de rétrécissement, d'un feu tricolore à la hauteur du lavoir dans la rue Gambetta, d'un feu tricolore au bas du village dans la rue Général Frère et la rue Eugénie Bergé) pour apaiser la circulation dans le village. Cependant, il admet que « *la circulation dans le village est une catastrophe et qu'il faut aussi anticiper ce qui se passera dans les 5-10 ans à venir* », avec l'installation de tous les nouveaux services hospitaliers et universitaires par l'Etat sur le plateau de Brabois. Il envisage même l'interdiction de traverser le village pour les non-résidents, après réflexion avec les habitants et des architectes urbanistes.

### **Le projet de sécurisation de la rue de Houdemont :**

La circulation du plateau de Brabois vers le village est un vrai problème en raison des situations de blocage engendrées par des incivilités des automobilistes dues au non-respect du code de la route et à la vitesse excessive de certains automobilistes.

Au village, rue de Houdemont : le feu rouge est souvent grillé par les automobilistes. L'idée qui a été émise par les élus, en optant pour la mise en place d'un sas géré par deux feux tricolores était de dissuader les automobilistes en provenance de Brabois de passer par la rue de Houdemont, rue qui doit rester à usage résidentiel (donc modéré) et non pas devenir une voie de contournement du trafic routier (à usage intensif par des automobilistes extérieurs au quartier). Les feux mis en place étaient des feux de régulation. Suite au danger créé par le non respect de ces feux, il a été décidé de les rendre clignotants. Un projet alternatif a été envisagé consistant à mettre en sens unique la partie de la rue de Houdemont entre Vandœuvre et la ville voisine.

Ce projet n'a pas été validé par la ville de Houdemont. Un nouveau projet est à l'étude qui consisterait en la création de chicanes de priorités de circulation.

---

## **4/ L'opération de sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie**

M. You présente cette opération de sensibilisation, qui s'adresse aux habitants du lotissement de Bois-le-Duc : elle consiste en l'identification des maisons qui ont besoin de travaux d'isolation, grâce à l'utilisation de caméras thermiques. **La balade thermographique sera organisée le 15 février à 18h30 à l'entrée du lotissement de Bois-le-Duc.** Cette balade est ouverte à tous les habitants de Bois-le-Duc intéressés par les travaux d'isolation. A cette occasion, l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) propose le prêt de caméras thermiques aux personnes qui le souhaitent.

**CONCLUSION de Monsieur le Maire :** « *Nous ne devons pas développer des projets sans associer les habitants. Grâce à tous ceux qui se mobilisent, qui signent des pétitions, nous avons réussi à ce que le tram aille jusqu'au centre commercial des Nations ! Il faut imposer le dialogue car c'est la seule condition pour que les besoins des quartiers, des usagers, de la ville, des quartiers reliés les uns aux autres, soient entendus. Pour Monsieur le Maire il y a des connexions à mettre en place pour travailler les uns avec les autres, développer les axes de l'intercommunalité. Il faut mobiliser la parole citoyenne pour les quarante ans à venir.* »